

REÇU LE :

3.1 DEC. 2019

Mme COULET Gilberte
Pour l'Indivision COULET
788, grand rue
34190 St Bazille de Putois

Mairie St BAUZILLE DE PUTOIS

L-1591

Mr Le Commissaire Enquêteur
Enquête Unique Publique
MAIRIE de St Bazille de Putois
1115, Avenue du Chemin Neuf
34190 St Bazille de Putois

St Bazille de Putois le 19 Décembre 2019

Objet : **RECOURS GRACIEUX ZONAGE PLU , SCHEMA PLUVIAL**
Courrier : RAR

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Ayant pris connaissance du document provisoire de zonage pour l'élaboration du PLU ainsi que du schéma directeur d'assainissement pluvial volume 1, phase 1 à 6, Zone C, de notre commune, et étant propriétaire avec mes filles de la parcelle N° 781, section D, quartier du Cairat, appartenant à notre famille depuis 4 générations, nous venons vous exposer nos revendications.

Le terrain référencé ci-dessus possède depuis plusieurs années :

- compteur d'eau (+ de 50ans)
- une boîte de raccordement pour l'assainissement des eaux usées (+ de 15 ans)
- un puits (+ de 80 ans),
- une clôture sur les 4 cotés (+ de 25 ans)
- des arbres fruitiers (noyer + de 30 ans, pruniers)
- un accès direct sur la voie publique (depuis 80 ans) dénommée la grand' rue, équipée de l'éclairage public, permettant le brancardage, le ramassage des ordures ménagères,
- la planéité du sol conforme à une personne à mobilité réduite.

De plus, cette parcelle est entourée au nord et au sud par des terrains construits, certaines constructions ont moins de 2 ans.

Selon l'article N° R151-20 du code de l'urbanisme il est notifié que **ne peuvent pas être classées en Zone AU des parcelles suffisamment desservies et équipées pour être aménagées, ou qui sont déjà partiellement urbanisées** (ce qui est le cas de ce terrain), voir page 3 du décret 2015-1783 du 28/12/2015 fiche technique 7.

En outre, le schéma pluvial trace un écoulement par un fossé longeant notre parcelle et se déversant dans un bassin de rétention d'eau bétonné, avec une emprise sur la superficie de 50% en obstruant notre sortie sur la grand' rue.

Ma fille Sylvie projette d'y construire son habitation pérenne pour y loger sa famille. A ce jour l'habitation qu'elle occupe avec ses 3 enfants à la Sauzède est **INONDABLE EN ZONE ROUGE** (parcelles 1122, 1123, 1124, 675, 683).

A ce jour, étant subrogée tuteur de sa sœur handicapée à 80% , nous projetons de faire à proximité de son habitation une dépendance pour servir de logement à sa sœur ,afin d'assurer sa surveillance plus étroitement, lorsque vieillissante je ne pourrai plus assurer cette charge moi-même, charge que j'assume depuis 1995.

Mes petits enfants 8 et 10 ans inscrits à l'école primaire de St Bazille seront sécurisés en passant par la grand' rue lors de leur trajet piéton pour l'école.
Pour toutes ces raisons l'ouverture sur la grand' rue est primordiale et doit être conservée.

Aussi nous demandons que la projection de MEDIAE du 07/07/2015 soit revue avec éthique afin que mes filles puissent construire et vieillir sereinement à St Bazille sur leur terre .

Pour une variante 1 : Passage du fossé le long du chemin du stade jusqu 'a la parcelle N° 1953 et 1954 afin d'y installer le pluvial descente d'eau en béton , et écoulement vers le chemin des sauzèdes coté camping tout proche,

Pour une variante 2 : Passage du fossé le long du chemin du stade, puis longeant la D108 jusqu'aux parcelles 658 ou 1106 afin d'y installer le pluvial descente d'eau en béton et écoulement vers le chemin des sauzèdes coté camping tout proche,

Pour une variante 3 : Passage du fossé le long du chemin du stade , puis longeant la D108 jusqu'à la parcelle 659 afin d'y installer le pluvial descente d'eau béton et écoulement vers le chemin des sauzèdes coté camping tout proche .

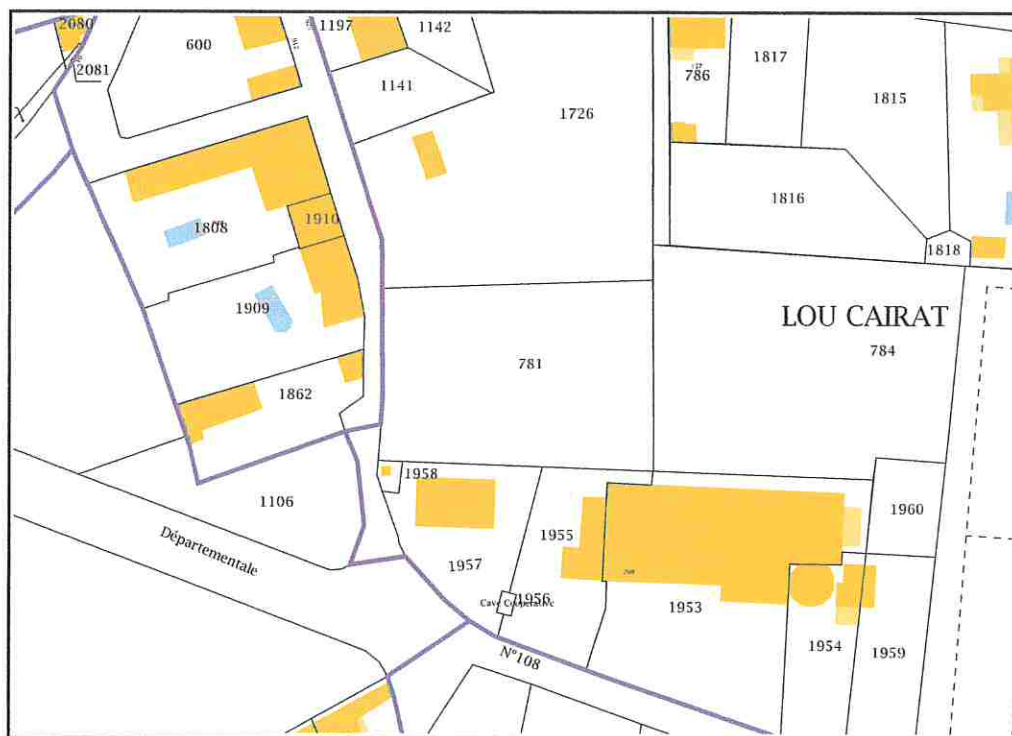
Les variantes 2 et 3 apparaissent en zone inondables donc non constructibles.

J'espère que notre requête retiendra toute votre bienveillante attention et nous vous en remercions d'avance.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer Monsieur Le commissaire Enquêteur avec notre considération, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Gilberte COULET





Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 1600001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral



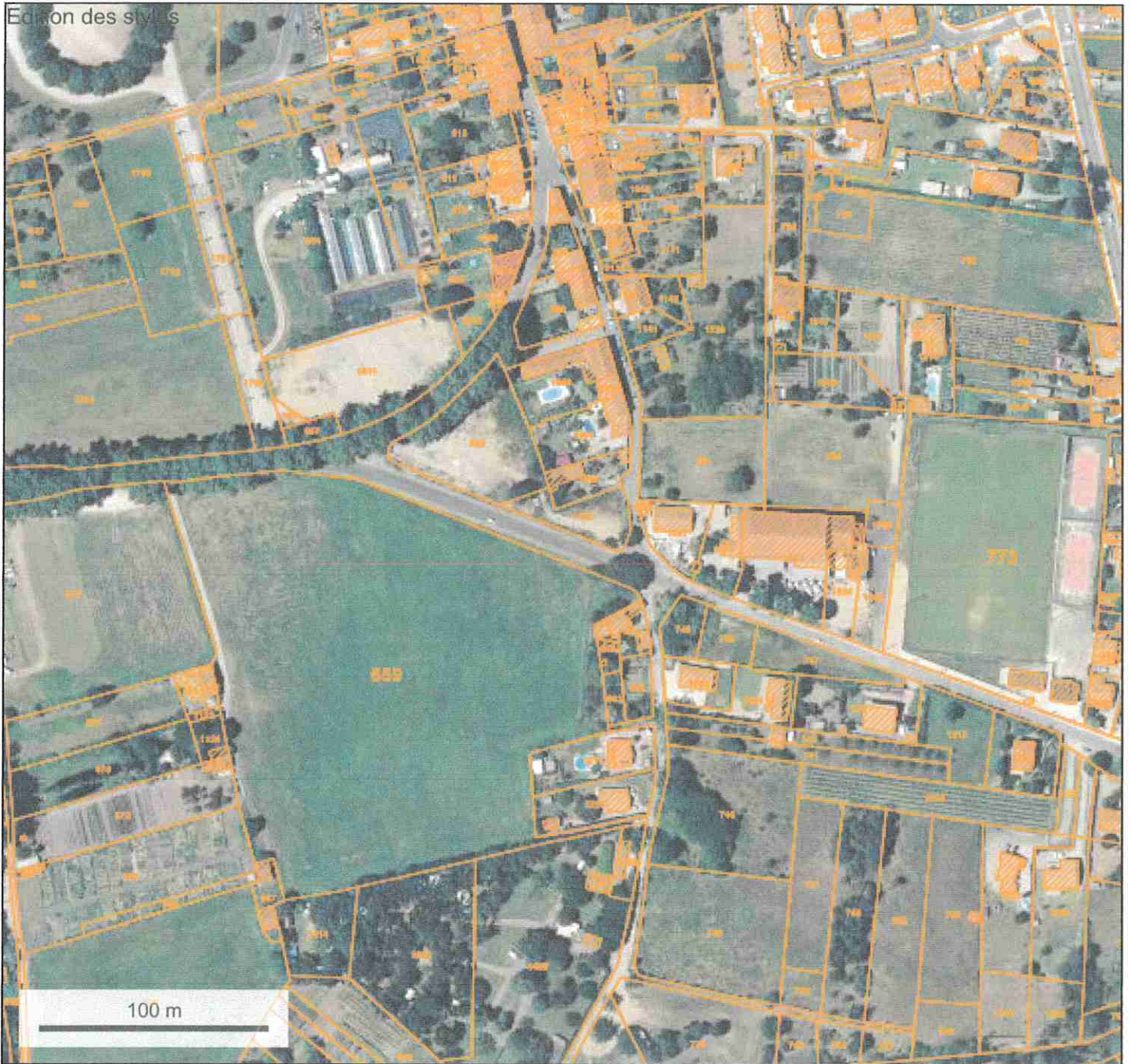
© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 44' 13" E
Latitude : 43° 53' 26" N

LOU CAIRAT SECTION D N° 781 Parcelle donnant sur la Grand 'Rue

LOU CAIRAT N° 781

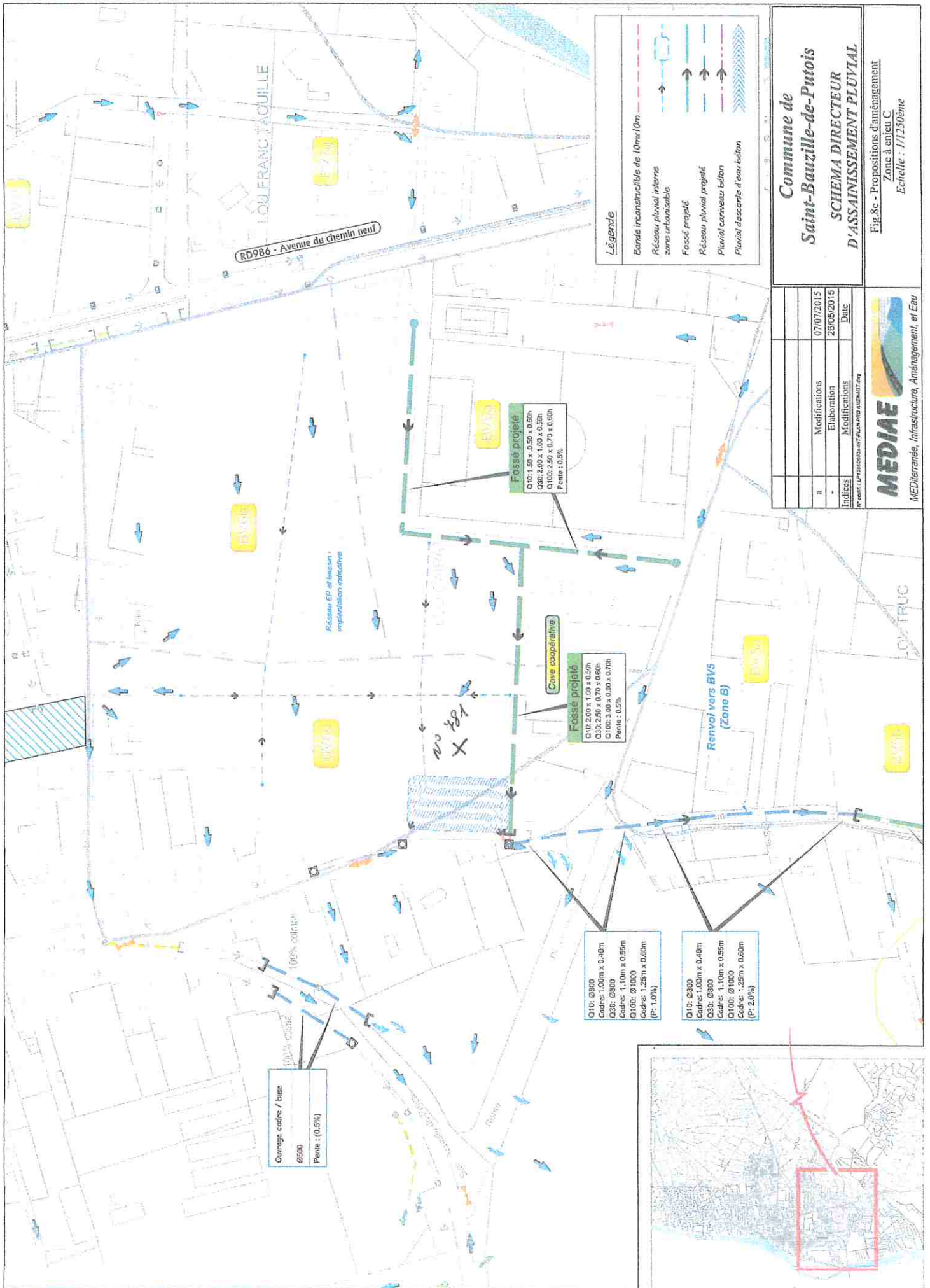
Edition des styles



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 44' 10" E
Latitude : 43° 53' 26" N

LOU CAIRAT SECTION D N° 781 Parcelle donnant sur la Grand 'Rue



Commune de Saint-Bauzille-de-Putois
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Date	Modifications
07/07/2015	Modifications
26/05/2015	Elaboration

Fig.8c - Propositions d'aménagement
 Zone à entien C
 Echelle : 1/1250ème

MEDIAE
 MEDiterranée, Infrastructure, Aménagement, et Eau

07/07/2015
 26/05/2015
 Date

Modifications
 Elaboration

Modifications

IP: 0010: 0800
 Cadre: 1,00m x 0,40m
 IP: 0030: 0800
 Cadre: 1,00m x 0,55m
 IP: 0100: 01000
 Cadre: 1,25m x 0,60m
 (P: 1,0%)

IP: 010: 0800
 Cadre: 1,00m x 0,40m
 IP: 030: 0800
 Cadre: 1,10m x 0,55m
 IP: 0100: 01000
 Cadre: 1,25m x 0,60m
 (P: 2,0%)

Fosse projetée
 Q10: 1,50 x 0,50 x 0,50m
 Q30: 2,00 x 1,00 x 0,50m
 Q100: 2,50 x 0,70 x 0,60m
 Pente: 0,5%

Cave coopérative
 Fosse projetée
 Q10: 2,00 x 1,00 x 0,50m
 Q30: 2,50 x 0,70 x 0,60m
 Q100: 3,00 x 0,50 x 0,70m
 Pente: 0,5%

100% COUVERTE
 100% COUVERTE
 Ouvrage cadre / buses
 Ø500
 Pente: (0,5%)

Régulateur
 Réseaux EP et LACS
 implémentation radiales

Réseau pluvial interne zone urbanisée

Réseau pluvial projeté

Pluvial carrouvel béton

Pluvial absorbent d'eau béton

RD986 - Avenue du chemin neuf

LOU FRANÇOUILLE

LOU TRUC

Renvoi vers BV5 (Zone B)